

## Nous avons demandé à des enseignants ce qu'il faut savoir à propos de la retraite.

Voici ce qu'ils nous ont répondu.

Amanda Kelly (Enseignante d'anglais à l'école secondaire) :

« J'ai toujours voulu être enseignante. À 8 ans, je faisais semblant d'enseigner. Pour ce faire, j'utilisais mes propres travaux scolaires. »

Daniel Feldberg (Enseignant dans une classe d'intégration) :

« Le métier d'enseignant est fantastique. Chaque journée est différente. C'est un plaisir de se présenter en classe chaque matin et de voir le bonheur chez ses élèves. »

Allison Fogel (Enseignante de première année) :

« L'enseignement à l'école primaire me passionne beaucoup. J'adore voir les enfants réussir et j'aime voir la passion qu'ils ont pour le fait d'apprendre. »

Daniel Feldberg :

« Le fait de pouvoir bénéficier du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est certainement un plus. »

### En détail

Allison Fogel :

« Les cotisations que j'effectue sont prélevées sur chacune de mes paies. »

Amanda Kelly :

« À mes cotisations s'ajoutent les cotisations de contrepartie versées par le gouvernement. »

Allison Fogel :

« Je verse un certain montant, et le gouvernement de l'Ontario verse le même montant, et je pourrai profiter de ces fonds à ma retraite. »

Daniel Feldberg :

« Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées, ce qui signifie que le même montant me sera versé chaque mois, peu importe la conjoncture économique et la situation sur les marchés boursiers. C'est ce qui fait que notre régime de retraite est si précieux. »

Allison Fogel :

« Je suis allée sur le site Web et j'ai consulté l'estimation de mon âge à la retraite et de mon montant. Le facteur 85, c'est la somme de mon âge et de mes années d'enseignement. »

Amanda Kelly :

« La date à laquelle je suis admissible à une rente sans réduction est le 1<sup>er</sup> mars 2029. »

## En ligne

Amanda Kelly :

« Les gens qui connaissent mal leur régime de retraite ou qui ne savent pas où obtenir de l'information doivent savoir que le site Web est très convivial. »

Allison Fogel :

« En tant que nouvelle enseignante, je ne m'imaginai pas que je pouvais aller en ligne, créer un compte et gérer mes affaires. Mais quand j'ai appris que cette option était offerte, cela m'a paru plus simple que de recevoir tous mes relevés par la poste. Quand je me suis mariée, j'ai pu facilement mettre mes renseignements à jour et récemment, quand ma fille est née, j'ai pu savoir combien mon rachat allait me coûter. J'ai constaté à quel point le site Web était convivial dès que je m'y suis connectée. »

Daniel Feldberg :

« Je me suis rendu sur le site Web et j'ai pris connaissance de toutes les différentes options offertes à moi. J'y ai trouvé mon salaire, ce que je suis censé faire, la date de ma retraite, mes années de service et une foule de renseignements intéressants et très utiles. »

## Rachats de services

Allison Fogel :

« Je suis actuellement en congé de maternité, je rachète donc des services pour ne pas perdre une année. »

## Il n'est jamais trop tôt pour commencer

Amanda Kelly :

« Je crois qu'il est important de commencer à penser à la retraite maintenant parce qu'il faut la planifier. J'ai besoin de savoir ce que je vais laisser à mes proches, mais également comment je vais répondre à mes besoins quand je serai plus vieille. »

Allison Fogel :

« Le régime de retraite est toujours là pour nous. Si quelque chose de malheureux nous arrive, il nous protège, nous et notre famille. »

Amanda Kelly :

« Il est important de nommer un bénéficiaire autre que son conjoint. Mes enfants sont donc mes bénéficiaires. Il est aussi important de signaler qu'on est marié. J'ai également appris dernièrement qu'il est important de choisir l'option de rente de survivant convenable pour mon conjoint, au cas où il m'arrivait quelque chose, par exemple une fois à la retraite. »

Daniel Feldberg :

« J'ai appris l'importance d'épargner en vue de la retraite. Ainsi, une fois à la retraite, lorsque j'ai atteint cette indépendance financière je peux faire ce que j'aime et profiter de la vie. Mon passe-temps, c'est voyager. »

Amanda Kelly :

« Le plus important, c'est d'être conscient qu'on bénéficie d'un régime de retraite et de consulter l'information disponible. Il est important de connaître les avantages associés à son régime, de savoir

comment on peut cotiser, comment modifier presque immédiatement ses renseignements à partir du site Web et à quel point ce régime est génial. Bref, il faut savoir en quoi il consiste et connaître les avantages qu'il offre. Je pense qu'un enseignant qui en est à sa première année d'enseignement doit en savoir autant qu'un enseignant qui est sur le point de prendre sa retraite, car il est question d'un plan à long terme. »

RÉGIME DE RETRAITE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO